

12 juin 2019

## **Explosion du réseau territorial de la Direction générale des Finances publiques : gare à l'auto-promotion trompeuse du gouvernement !**

Le gouvernement mène une offensive auprès des élu.es et des agent.es des Finances publiques pour vanter son plan baptisé « géographie revisitée ». Celui-ci prévoit des transferts de missions et de services internes à la DGFIP ainsi qu'une profonde réorganisation des services déconcentrés.

Pour « vendre » ce plan à la population et aux élu.es, le gouvernement avance la hausse du nombre de « points de contact », ce qui peut notamment laisser penser qu'il y aura à l'avenir plus de services de la DGFIP qu'actuellement.

Cette présentation spécieuse est trompeuse. En réalité, le nombre de services territoriaux pourrait connaître une chute vertigineuse : entre 50 et 60 % (parfois plus) des services territoriaux de la DGFIP seraient rayés de la carte.

Pour justifier ce plan, le gouvernement annonce vouloir développer les « maisons France service » (pour porter leur nombre à 2 000) qui seraient le prolongement légèrement renforcé des actuelles maisons de services au public (au nombre de 1 340 à ce jour). Il aurait dû s'en tenir là pour rétablir davantage de présence de l'action publique dans des territoires abandonnés. Fidèle à sa devise toujours plus loin, toujours plus fort, le gouvernement prépare un repli sans précédent de la présence territoriale de la DGFIP.

Mais, pour la DGFIP, la « reconquête des territoires » rime avec abandon des territoires et des agent.es des Finances publiques. En effet, les projets locaux montrent clairement que la DGFIP pourrait subir une chute brutale du nombre : de services des impôts des particuliers, de services des impôts des entreprises, des trésoreries de proximité, des services de publicité foncière et d'autres services spécialisés (en matière de contrôle fiscal par exemple).

Le développement des maisons France service ne comblera jamais la suppression de ces services. Les missions qu'elles assureront, resteront, en effet, cantonnés à l'accueil et à l'orientation du public. Ce qui signifie que moins de services de la DGFIP seront présents et disponibles pour des questions techniques, des réclamations, des problèmes de paiement, des suites données à une procédure, la gestion des finances locales, etc.

Ce tour de passe-passe des pouvoirs publics et cette présentation tronquée ne doivent tromper personne. Là où une trésorerie et/ou un service des Finances publiques en tant que tel sera remplacé par une maison France service, il s'agira d'une perte lourde de service public pour les territoires et les populations concernés ainsi qu'une dégradation sans précédent des conditions de travail et de vie des agent.e.s des Finances publiques.